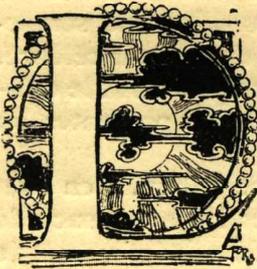


L'ABBÉ GAYRAUD

DÉPUTÉ DU FINISTÈRE



A taille moyenne, l'œil franc, le front carré, le geste sobre et l'aspect général très sympathique, L'ABBÉ GAYRAUD conquiert rapidement son auditoire par la simplicité de sa diction et par la logique serrée de ses arguments.

Depuis plusieurs années il s'occupait de questions sociales, lorsque, le 24 janvier 1897, la troisième circonscription de Brest l'envoya siéger à la Chambre. Cette élection fut très contestée et dans la séance du 7 juillet, la Chambre en prononça l'invalidation.

Ce jour-là, M. L'ABBÉ GAYRAUD se défendit avec beaucoup de ténacité et d'esprit; j'extrai de son discours un passage que termine une jolie pointe d'humour. Il répond à l'accusation d'ingérence du clergé dans son élection et se demande en quoi la République peut s'alarmer de voir cette élection sympathique au Saint-Siège, le pape étant républicain :

« Le pape n'est guidé que par le bien général; les vrais républicains qui ont d'autres soucis que de combattre l'Église devraient s'en réjouir. M. Goblet, dans son discours, a dit qu'il pouvait se former une majorité de gauche à laquelle viendraient se joindre des membres de la droite qui adhèreraient à la République. C'est là, en effet, le but qu'il faudrait atteindre et la politique pontificale est favorable aux intérêts de la France. L'invalidation de l'élection serait un acte d'hostilité contre la politique du Saint-Père.

« A quoi servirait d'ailleurs cette invalidation? Tout le monde sait que je serais réélu. Parce qu'il y a dans cette élection une question de principe engagée pour

la première fois, on a vu les catholiques républicains lutter contre les catholiques monarchiques; les électeurs qui une première fois ont voté pour moi d'après les instructions du clergé voteront pour moi une seconde fois. Un de mes électeurs me disait récemment: « Vous serez invalidé, sans doute? Soyez invalidé vingt fois, pour que nous ayons le plaisir de vous réélire vingt fois. » En rapportant cette parole, je ne veux ajouter qu'un mot: « A la première. » (Applaudissements sur plusieurs bancs. Mouvements divers.)

M. L'ABBÉ GAYRAUD a publié plusieurs volumes de théologie, particulièrement sur les questions de la grâce: *Thomisme et Molinisme; Providence et libre arbitre; Saint Thomas est-il prédéterministe?*

Ces deux derniers ouvrages sont une exposition de la doctrine de saint Thomas. Quant à *Thomisme et Molinisme*, c'est une comparaison entre les deux grands systèmes des dominicains et des jésuites, et, en fin de compte, une critique du molinisme.

Ceci mérite une explication.

De toutes les matières sur lesquelles s'est épuisée la subtilité scolastique, il n'en est pas qui ait provoqué autant de gloses et de discussions que la Grâce.

D'après Molina, qui après saint Paul, saint Augustin, saint Thomas, étudia longuement cette question, la grâce n'est pas efficace de sa nature et ne vaut qu'autant que la volonté y acquiesce. C'est cette théorie que combat M. L'ABBÉ GAYRAUD.

En outre de ces livres de haute théologie, M. L'ABBÉ GAYRAUD a publié, lors des fameuses querelles entre catholiques sur l'adhésion ou la non adhésion à la République, une brochure sur le *Devoir des catholiques français au moment présent*, où il se montre absolument favorable aux idées du souverain pontife.

Il a écrit aussi l'*Antisémitisme de saint Thomas d'Aquin*, où il apparaît antisémite déclaré et une grande quantité d'articles consacrés aux questions sociales et à défendre les idées des démocrates chrétiens.

On voit que M. L'ABBÉ GAYRAUD a déjà beaucoup produit. C'est un laborieux et un tenace. Il tient au Parlement, avec autorité et talent, une place importante.

L'appartement qu'habita tout d'abord M. L'ABBÉ GAYRAUD, lors de son arrivée à Paris, comme député du Finistère, a quelques chances de devenir célèbre. Il est situé tout en haut d'une vieille maison de la rue Saint-Jacques dont le difficile petit escalier en colimaçon a vu passer pas mal de célébrités présentes ou futures.

Curieuses oppositions du hasard, Clovis Hugues, le rouge tribun, a en effet occupé autrefois ces trois pièces exigües. Georges d'Espèrès lui avait succédé et M. L'ABBÉ GAYRAUD n'a fait que remplacer, dans ce local prédestiné, l'auteur de *La Légende de l'Aigle*.

ABBÉ GAYRAUD (HIPPOLYTE), docteur en théologie, né à Lavit, dans le Tarn-et-Garonne, le 13 août 1856, fit ses études au petit séminaire de Moissac et chez les jésuites, à Montauban. Il professa à l'Institut catholique de Toulouse de 1886 à 1892 la théologie et la philosophie scholastique; puis au commencement de 1893, il vint à Paris comme prédicateur et prêcha dans les principales paroisses. Le 24 janvier 1897, la troisième circonscription de Brest l'a envoyé siéger à la Chambre en remplacement de monseigneur d'Hulst, mais son élection très discutée a été invalidée le 4 juillet suivant. Réélu le 29 août 1897 et aux nouvelles élections de 1898 par 11.180 voix sans concurrent. Il a publié plusieurs volumes: *Thomisme et Molinisme; Providence et Libre arbitre; Saint Thomas est-il prédéterministe? Le Devoir des catholiques français; L'Antisémitisme de saint Thomas d'Aquin*. Il a particulièrement collaboré au *Monde*, à l'*Univers*, à *La Liberté catholique de Toulouse*, au *Messager de Toulouse* et a commencé il y a peu de temps une série d'articles au *Matin*. De plus, il a disséminé de nombreuses pages dans les revues suivantes: *Revue des sciences catholiques; Annales de philosophie chrétienne; Revue du clergé français; La Quinzaine*; etc...